

**Demande de mesure prioritaire d'affectation :
au titre du handicap ou de maladie grave de l'agent**

Article 2 de la loi du 11 février 2005

Document à retourner (accompagné des pièces justificatives)
au plus tard le **12 mars 2013**
à la direction académique - service DIPER

DIPER

Gestion Collective

NOM – PRENOM :

Affectation en 2012/2013 :

Je désire participer au mouvement intra départemental et je souhaiterais bénéficier de la mesure prioritaire d'affectation concernant les personnels atteints d'un handicap ou d'une maladie grave.

Aussi, je transmets ci-joint :

- les documents médicaux, sous pli confidentiel, adressés au médecin de prévention pour étude de mon dossier ;
- une lettre expliquant en quoi les types de postes que je sollicite et/ou leur localisation sont susceptibles d'améliorer mon projet de vie.

* Je suis reconnu(e) travailleur handicapé. Je joins le document RQTH remis par la MDPH

* J'ai déposé une demande pour être reconnu(e) travailleur handicapé mais l'instruction de mon dossier est en cours. Je joins le récépissé du dépôt de ma demande.

* Je suis atteint(e) d'une maladie grave au sens de l'article D 322-1 du code de la Sécurité Sociale. Je joins un certificat médical détaillé sous pli confidentiel.

* *Cocher la case correspondante*

A..... Le

Signature de l'intéressé(e)

NB : en cas de maladie grave ne relevant pas de ces pathologies, il est possible de contacter le médecin de prévention pour une éventuelle priorité sur le mouvement.